

Yves DEKERTANGY - Société ADDAX
Jean Jacques CHAUVEAU - Société GAZINOX

(PERSONNAGES A NE PAS FREQUENTER)

Ayant de nouvelles inventions à financer, fin 2015 j'ai pensé judicieux de proposer la vente de mon fonds de commerce CLE/VANNE GAZ à mes clients les plus importants et la Société GAZINOX m'a fait part de son intérêt par son mail ci-dessous.

GAZINOX étant un bon client avec qui j'entretenais de bonnes relations depuis une vingtaine d'années, en confiance j'ai communiqué par retour la totalité des renseignements demandés, sachant que je ne connaissais pas Mr J.J. CHAUVEAU qui a pris la direction de cette société il y a peu. Après avoir patienté 3 mois et malgré mes relances je n'ai jamais eu de proposition.

Ne recevant plus de commandes de mes clients les plus importants, je me suis inquiété et j'ai appris qu'en final GAZINOX avait fait un accord avec la Société ADDAX pour le conditionnement de ses articles GAZ et au passage récupérer presque tous mes clients en mettant en lieu et place la CLE « ADDAX » objet de la contrefaçon.



Cette nouvelle entourloupe heureusement ne met pas ma société en danger, mais il n'est pas question d'abandonner ma première invention et je ferai tout pour en récupérer la commercialisation, et pour le moins faire de la publicité pour ces deux sociétés.

-0-0-0-0-0-0-

De : Frédéric Hantzen [mailto:frederic.hantzen@gazinox.fr]

Envoyé : mardi 8 décembre 2015 12:29

À : michelbabaz@free.fr

Objet : GAZINOX

Monsieur

Pour faire suite à notre entretien, merci de me donner les éléments par retour pour voir ce que nous pouvons faire avec Mr. CHAUVEAU

CA - Clients - Marge - Prix des moules et Années - Prix estimé

Merci de votre retour
Cordialement

Frédéric.HANTZEN
Directeur commercial
GAZINOX
Zac de la Villette aux Aulnes
19 rue René Cassin
77 290 Mitry Mory
France
Tél : 33.(0)1.64.73.33.58.
Tél : 33.(0)6.08.90.63.56



Les Balcons de Briançon n° A - 24, rue du Serre-Paix – 05100 BRIANCON -
Tel 04 92 20 25 79 – P 06.30.46.78.35 -

Société **GAZINOX**
Monsieur Jean-Jacques **CHAUVEAU**
ZAC de la Vilette aux Aulnes
19, rue René Cassin
77290 MITRY-MORY

L.R. avec A.R -

Briançon le 21 Mars 2016

Monsieur.

le 7/12 vous m'appeliez de Chine pour me laisser entendre que vous pourriez être intéressé par l'achat de mon Fonds de Commerce (Clé + Vanne), et je ne vous cache pas que j'ai été très impressionné par votre réactivité, mais malheureusement j'ai du rapidement déchanter.

Aussi à toutes fins utiles je me dois de retracer le déroulement de ce dossier que vous avez confié à votre Directeur Commercial Mr HANTZEN.

Le **7 Décembre** Mr Fourcade (Comap) à qui j'ai proposé en priorité la cession de mon fonds de commerce (clé + vanne), m'a conseillé de me rapprocher de la Société GAZINOX en me donnant vos coordonnées et j'ai donc pris contact avec votre secrétariat.

Dans l'après midi vous m'avez appelé de Chine pour me dire que votre secrétariat vous avait fait part de mon intention et en fin d'après midi Mr Hantzen m'appelait à son tour pour me dire qu'il allait m'adresser un mail pour me demander de lui donner les éléments par retour ce qui a été fait par mail le **9/12** - NB - surpris en bien d'un appel si rapide mais un questionnement sur le fait que vous m'appeliez de Chine ? (Pour moi il n'y avait pas d'URGENCE).

- **Fin Décembre** n'ayant pas reçu d'Accusé de Réception j'ai joint téléphoniquement Mr Hantzen qui m'informe être très occupé par un déménagement.
- **20 Janvier** toujours sans réponse je fais un mail de rappel où je lui dis m'étonner de ce silence.
- **12 Février** – Après plus de 2 mois sans aucune nouvelle, je demande légitimement par mail vos coordonnées à votre secrétariat afin de vous contacter directement. Réponse : Mr Chauveau est toujours en Chine, mais je n'ai toujours pas vos coordonnées. J'ai donc appelé le service qui, à ma grande surprise, m'indique ne pas détenir vos coordonnées. ??
- **24 Février** – Mail de Mr Hantzen qui m'indique que vous étiez rentré de Chine et vous me proposez une rencontre sur Paris.

- **25 Février** – Je trouve cette proposition d'une rencontre sur Paris «surprenante » puisque j'attends votre proposition et je ne vois pas compte tenu des circonstances et de nos relations conflictuelles les raisons d'une rencontre, d'où ma proposition et par la même je vous demande vos besoins en clés dans les deux mois à venir.
- **10 Mars** – Sans réponse à ma proposition d'une rencontre seulement après avoir reçu votre offre, je vous fais la mienne et par la même je vous demande vos besoins en CLES GAZ.. – Réponse le même jour : « *Après analyse de votre dossier, nous ne ferons pas d'offre, de plus je n'ai pas de besoin de clés dans les mois qui viennent* ».

Rappel : Commandes 2015 - **5200** le 7/01 - **5200** le 30/04

Il est peu probable que vous ayez perdu tous vos clients et si vous n'avez pas de besoins dans les mois à venir j'ai le droit de me poser des questions.

A la lecture de la chronologie des faits, je ne peux m'empêcher de penser que l'unique but de votre appel du 7/12 était d'obtenir les éléments confidentiels vous permettant de produire directement le produit et de le proposer directement à mes clients. Si tel est le cas, j'attire votre attention sur le fait que ce procédé peut être sanctionné soit :

- Sur le fondement de la responsabilité civile pour concurrence déloyale.
- Sur le fondement de la responsabilité pénale pour abus de confiance comme visé à l'article 323-1 du Code Pénal.

Si vous pouvez croire en ma volonté de reprendre sérieusement la discussion relative à l'acquisition de mon Fonds de Commerce, soyez également convaincu de ma détermination à faire valoir des droits devant les juridictions compétentes.

Dans l'attente de vous lire, je vous adresse Monsieur mes salutations.



Les Balcons de Briançon n° 24 A , rue du Serre-Paix – 05100 BRIANCON
Tel 04 92 20 25 79 – P 06.30.46.78.35 -

Société ADDAX

A l'attention de Mr Yves DEKERTANGUY
B.P. 20160
42403 **SAINT-CHAMOND CEDEX**

LR ave AR

Briançon, le 3 Octobre 2016

Copie : Mr J.J. CHAUVEAU (GAZINOX)
:

Monsieur.

Début Juillet vous m'avez laissé croire que vous pourriez me faire une offre pour l'acquisition du MOULE de la SURVANNE après m'avoir indiqué que le moule de CLE ne vous intéressait pas, raison évoquée : marché en baisse et vous m'avez donné le chiffre de 20.000 clés commercialisées en 2015.

Vous vous êtes bien gardé de m'indiquer qu'un accord avait été conclu avec la Société GAZINOX et également avec la société COMAP pour le conditionnement de leurs articles en mettant au passage votre CLE, et vous allez logiquement reprendre le marché de SOCADIF qui a été mise en liquidation judiciaire soit la quasi totalité de ma clientèle qui est de l'ordre de 50.000 clés AN.

Client de longue date vous n'avez eu aucun scrupule à copier ma CLE GAZ brevetée, mais votre société à cette époque étant en difficulté financière et le coût d'une action en contrefaçon étant de plus de 100.000 € (si pas d'incident), j'ai donc préféré tourner la page.

Aujourd'hui face à ce nouveau scénario j'ai la confirmation d'être en présence d'une personne et pour être modéré je dirais **foncièrement malhonnête**, du même acabit que Monsieur Jean-Jacques CHAUVEAU.

Aussi avant de diffuser largement le comportement de ces deux sociétés auprès de la totalité des enseignes GSA/GSB – BUTAGAZ – Médias - Réseaux sociaux - Chambre de commerce - Mon site INTERNET..... et d'engager une action contre GAZINOX conformément à mon courrier L.R. du 21.03.2016.

- Sur le fondement de la responsabilité civile pour concurrence déloyale.

- Sur le fondement de la responsabilité pénale pour abus de confiance visé à l'article 323-1 du Code Pénal.

Je vous propose DEUX solutions d'un accord amiable :



NB - vous aurez donc le choix de commander vos CLES ou les CLES BABAZ, mais j'ai eu l'occasion de faire une petite enquête auprès de quelques uns de mes anciens clients (BRICOMARCHE / BOITE à OUTILS/Mr BRICOLAGE...) et tous ont constaté que depuis qu'ils commercialisent votre modèle qui ressemble plus à un décapsuleur ou à un ouvre boîte qu'à un outil, les ventes ont été divisées au moins par DEUX. (Clés mises dans un sachet plastique souvent en vrac posées sur un rayonnage ou dans un carton kraft) . Alors qu'avec ma CLE sous bleester - Médaille d'or au Concours LEPINE largement médiatisée avec plusieurs reportages T.V. – Une campagne publicitaire de BUTAGAZ, les ventes étaient nettement supérieures.

Sans réponse de votre part d'ici 8 jours, je me verrai à mon grand regret dans l'obligation d'agir, mais dans l'espoir que la raison l'emportera je vous adresse Monsieur mes salutations.

P.J :

- Ma L.R. du 21.02.2016 à Sté GAZINOX
- Pour Mémoire Courrier Me COTTE en date du 25.11.2009.